

## **Profil de poste Chargé de mission planification**

Au sein du Pôle aménagement et Développement du territoire, le chargé de mission urbanisme et planification a la charge le suivi et l'évolution des procédures de révision du PLUI sur les 43 communes de la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre

Il assure notamment à ce titre l'accompagnement des communes et le suivi de la procédure Il assure le, lien avec l'ensemble des acteurs concernés (services de la collectivité, personnes publiques associées, administrés, élus locaux)

### **Missions principales :**

1. Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme
2. Élaborer et assurer le suivi des documents d'urbanisme et de planification ainsi que leurs modifications, révisions, etc... (PLUi, Scot, SRADDET...)
3. Assurer le suivi administratif, des procédures de planification urbaine
4. Assurer la bonne transversalité entre l'urbanisme opérationnel, le service habitat-renouvellement urbain et les autres directions de la collectivité
5. Conseiller et accompagner les élus et les sensibiliser sur les évolutions réglementaires en matière de planification et d'aménagement du territoire
6. Assurer la veille réglementaire et législative
7. Être référent pour construire et porter le discours de l'Etat auprès des communes : équilibre des aménagements, gestion économe et équilibre des espaces.
8. Informer et conseiller les collectivités sur les procédures
9. Coordonner, contrôler les mises à jour cartographiques auprès du système d'Information Géographique (SIG)
10. Être référent pour l'Autorité Environnementale pour les contributions portant examen au cas par cas et pour les évaluations environnementales.
11. Suivre et/ou élaborer les marchés publics liés aux procédures de planification (suivi technique, réglementaire et financier)

### **Savoir faire – Savoir être**

- Elaboration de documents d'urbanismes
- Travailler en équipe et en mode projet
- Capacité à mobiliser les partenaires
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
- Être réactif et disponible
- Être pédagogue et diplomate
- Aisance relationnelle avec les élus et les partenaires
- Esprit d'équipe
- Autonomie
- Discrétion professionnelle

**Savoirs :**

Code de l'urbanisme

Connaissance des procédures

Connaissances des réseaux

Fonctionnement des collectivités

Maîtrise des outils informatiques

Maîtrise du logiciel Cart@ads et SIG serait un plus

**Formation**

Master 2 urbanisme ou aménagement du territoire